

7, rue Joseph Latxague  
BP 28555  
64185 Bayonne cedex

Joseph Latxague, 7  
28555 PK  
64185 Baiona cedex

Tél. : 05 59 44 26 44  
Fax : 05 59 44 26 45

contact@biltagarbi.fr

**biltagarbi.fr**

Maidier RECARTE  
Le 20/10/2023 à 16h57

Bayonne, le 23 octobre 2023

**A l'attention de Monsieur le Préfet**  
Secrétariat général aux affaires  
départementales  
Bureau de l'Aménagement de l'Espace  
2 rue du Maréchal Joffre  
64 021 Pau Cedex

**Objet** : Consultation publique relative à la demande d'enregistrement de l'entreprise Durruty concernant une installation de stockage des déchets inertes (ISDI) sur la commune de Souraïde

N/REF : 2023/377

Monsieur le Préfet,

Le syndicat Bil Ta Garbi a pris la compétence sur la gestion des déchets inertes au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Dès lors, il s'est attelé à mettre en place un Schéma Directeur permettant d'établir des actions de prévention (notamment par la déconstruction plutôt que la démolition) et d'encourager la commande publique à plus de vertu, tant dans l'intégration de matériaux issus de la valorisation des déchets inertes que dans une meilleure gestion des déchets de chantier.

Il est admis et connu de tous les acteurs que le manque actuel d'exutoires (stockage ou plateforme de valorisation) nécessite d'aboutir à l'émergence de sites réglementés. Le syndicat travaille à un schéma des équipements, sur un territoire découpé en neuf sous-secteurs, qui permet d'identifier les sites réglementés existants ainsi que les projets en cours.

Depuis décembre 2020, dans le cadre de la révision de la carte communale, le Syndicat apporte son soutien au projet d'ISDI sur la commune de Souraïde, qualifié d'intérêt collectif. Un tel site garantira un exutoire et une gestion règlementée pour les déchets inertes des professionnels du territoire. La carte communale intégrant le principe de ce projet a été validée le 10 mars 2021 (cf. Evaluation Environnementale p29) (Zoné secteur où les constructions sont autorisées).

Ainsi, nous souhaitons poursuivre notre soutien au projet d'ISDI de l'entreprise Durruty/Larronde SAS sur la commune de Souraïde. Nous saluons l'émergence d'un tel site issu du secteur privé qui démontre sa réelle prise en compte de la problématique d'exutoires règlementaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sincères salutations.

Martine BISAUTA  
Le 21/10/2023 à 16h15  
La Présidente

La Présidente,  
Martine BISAUTA



Dominique CARRERE  
Le 22/10/2023 à 21h32